



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1998

Conteneurs - Appel d'offres

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Janvier 1998

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort s'est engagée sur six ans, le 22 décembre 1994, auprès de la Société Anonyme Eco-Emballages, dans le développement des collectes sélectives d'emballages ménagers.

Par ailleurs, l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie a désigné la Ville de Niort comme "site pilote" national pour la collecte des déchets biodégradables (opération "colVert") et le compostage.

Nous poursuivrons en 1998, l'opération "colVert" auprès des foyers volontaires et, pour cela, il est nécessaire d'acquérir des conteneurs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation établi par les services municipaux
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer les consultations d'appel d'offres pour les matériels nécessaires :
 - . conteneurs à ordures ménagères
 - . conteneurs spécifiques pour la collecte des déchets fermentescibles
 - . conteneurs d'apport volontaires
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 1998.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD